

Communiqué de presse

20 juin 2023

Résultat de l'option pour le paiement en actions du dividende au titre de l'exercice 2022

Saint-Cloud, **le 20 juin 2022** – L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société du 25 mai 2023 a donné à chaque actionnaire le choix de recevoir le paiement du dividende au titre de l'exercice 2022 de 0,41 € par action en numéraire ou en actions nouvelles de la Société.

Le prix d'émission des actions nouvelles émises en paiement du dividende a été fixé à 16,39 €. Les modalités de cette option de paiement du dividende en actions ont été détaillés dans le communiqué de presse du 26 mai 2023.

La période d'option était ouverte du 1er au 16 juin 2023 inclus. À la clôture de cette période, 34,72% des droits ont été exercés en faveur du paiement en actions du dividende au titre de l'exercice 2022. En conséquence, 2 002 768 actions nouvelles seront émises, représentant 0,87% du capital de la Société sur la base du capital social existant au 30 mai 2023 et une soulte de 115,62 € sera versée en complément.

Le règlement et la livraison des actions ainsi que leur admission sur Euronext Paris interviendront le 22 juin 2023. Ces actions porteront jouissance immédiate et seront assimilées aux actions ELIS existantes.

Le montant du dividende au titre de l'exercice 2022 à verser en numéraire aux actionnaires n'ayant pas opté pour le paiement en actions s'élève à 61 728 408,95 € (hors commissions) et sera payé à compter du 22 juin 2023.

Contact

Nicolas Buron - Directeur Relations Investisseurs, Financement et Trésorerie Tél : + 33 (0) 1 75 49 98 30 - <u>nicolas.buron@elis.com</u>